(4) 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? 40 frances et un quatres quarterons de Messel A. En argent, bled, vin, ou bois? B. De quelle source dérive-t-elle? com-Chaque particulliers qui on Des Erlans (a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis? b. Ou des fommes assignées & payées à l'école? c. Fondations? d. Caisses communales? e. Biens d'église? f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? g. De biens - fonds? b. Ou d'autres capitaux quelconques? L'aint Remarques. 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra an Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles. 3°. Tous & un chacun font priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses? Daniel Bovey de la Robelar Agent

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école? a Chavanes le Chaine
 - a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? un Veloque
 - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? a la Commune de Chavane
 - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence agent ferren ressort-il? de la l'atoisse du l'aquier
 - d. District dyverdand
- 2°. Eloignement des maifons appartenantes au ressort de chaque école.
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du fecond treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école.
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

MOTTOBATEM1 51 Ortenfolgne-t-on dans chaque école?

all - indl andina toll : ci

RELATIONS PERSO

A D'où chil?

a Son nom

11°. Definitions.

(2) 4°. Eloignement des écoles voifines jusqu'à une lieue en circonférence? Cinq Villages a. Leurs noms. Chaine Chantoraux Tretorents b. Leurs distances réciproques. de pais a Chantoraux a Prétoxent quar dheure de pluis Retorents a Rifsoule of heure de pluis arrifsoule a Rovery de Johneure de pluis Rovray au Chaine of houre de pluis le Chaines à Chantoraux 3 quardheures INSTRUCTION. 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? combien dure-t-elle? toute Lannée expté 6 Semaine our Monfor Livres élémentaires, lesquels sont en usage? Tes tament Catechisme Comme 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? 9°. Durée de l'école chaque jour? tevis heuves le matin trois heures après midi en Hivers en l'école varie parce que les enfans Sont obliges de travailler 10°. Les enfans sont - ils distribués ou III. RELATIONS PERSONNELLES. 11°. Instituteurs. a. Qui a établi jusques ici le Régent? la Commune Létablik & de quelle manière? la Commune les la les les les Convent Baillifs leux donnoit lour Bres b. D'où est-il? c. Son nom

(3)

- d. Son åge.
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur?
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit fa vocation précédente?
- b. Réunit-il à fon office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? Go tant Gascor que filles
 - a. En hiver,b. En été,foit garçons ou filles

IV.

PARRORTS ECONOMIQUES

- 13°. Biens & fonds de chaque école.
- c. Posséde-t-elle de pareils fonds?
- b. Quelle en est la valeur?
- c. Source des revenus
- d. Les biens d'écoles sont-ils réuns le ceux de l'église ou des pauvres?
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?
- 15°. Bâtiment de l'école.
 - a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? Déla bre
 - b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'é cole? dans quel bâtiment? une Chambre pour l'éce pour l'éce & une pour Refsérés
 - c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peutêtre sa maison, & à quel prix?
 - d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. La Commune

(4) 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? Loupes Segle 12 Coupe avoine 10 quaterons

A. En argent, bled, vin, ou bois? en argent for L'bois quote Chard B. De quelle fource dérive-t-elle ? com-Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis? b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? c. Fondations? d. Caisses communales? e. Biens d'église? f. De l'argent payé par les pères de familles paqes demi quarteron moite Sogle par enfi famille & placé avec profit? les seres de familles paqes demi quarteron moite Sogle par enfi g. De biens-fonds?

gue par aisi cela varie des années it enipslus s'des années moin b. Ou d'autres capitaux quelconques de que la Commune sait toujours la Cension Remarques. Le Regent ayart de mander Son Congé 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. · le fut arrivée 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses la Commune a à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, Remplir la tabelle au deffaut De Régent quel elle parviendra au Ministre des arts & signé sime on Leubax l'Inspecteur des écoles.

1'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéprient que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses? Lierre Gottraux your enneur

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école?
- a. Est ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
- b. Est ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- c. De quelle Paroiffe? de quelle Agence ressort-il?
- d. Diftrict
- e. Canton
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école.
 - ā. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
 - b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

10 A Orbe.

- à fest une ville ancienne DATEMI
- b sest une commune proprent dite.
- cans la précédente.
- d District Torbe.
- e Canton du héman.
- 2 Il y a 5 ou 6 maisons distantes de la ville & 3 ou se minutes.

3. On appelle ces maisons les granges.

relativemt à la ville, jai désigné scelui su lieu & l'école.